



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE A L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI 21 DÉCEMBRE 2008, À 19 H 15 APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA VILLE LE VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2009.

PRÉSENTS : Messieurs les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et M. Trudeau, formant un quorum du conseil.

ABSENT : Son Honneur monsieur le maire W.F. McMurchie

En l'absence de son Honneur monsieur le maire W.F. McMurchie, monsieur le conseiller Jacques Labbé, maire suppléant, préside la séance.

Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

2009-608 REPORT DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement
RÉSOLU : DE reporter la présente séance au lundi 18 janvier 2010 à 19 h 15.

2009-609 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement
RÉSOLU : DE lever la présente séance à 19 h 16.

Jacques Labbé
Maire suppléant

Lucie Tousignant, avocate
Greffière